

Allocution de M. Istasse,

Président du Parlement de la Communauté française

à l'occasion de la conférence de presse – Projet Tabellio du 25.10.2007

C'est avec grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui avec mon collègue Christos Doulkeridis, Président du Parlement francophone bruxellois.

Je remercie tant les journalistes que nos invités à la table ronde qui se sont joints à nous pour cette conférence de presse un peu singulière.

Singulière par le sujet ... nous présentons un projet commun dont les bases ont été posées par nos prédécesseurs, Mme Schepmans, Présidente du Parlement de la Communauté française et Mme Persoons, Présidente du Parlement francophone bruxellois et les bureaux respectifs de nos Assemblées.

Avant de présider le Parlement de la Communauté française, en ma qualité de parlementaire, j'ai signé ou co-signé des propositions de loi – au Sénat – de décret - au Parlement de la Communauté française - en vue de l'utilisation de logiciels libres dans les administrations.

Je me réjouis aujourd'hui de pouvoir mettre en pratique, au sein de cette institution, ce que je prônais pour d'autres en espérant, sinon une contagion massive à ce choix, un ralliement à notre projet de mutualisation.

C'est comme acteurs plutôt que législateurs que nous agissons. Initié depuis 2005, ce projet peut aujourd'hui être porté sur les fonts baptismaux.

Deux Parlements unissent leurs moyens budgétaires et leur personnel pour l'avenir de leur outil informatique vital ou central : celui de la gestion de la base de données parlementaires et de la gestion électronique de leurs documents, y compris administratifs. Ce n'est pas courant ... Nos Assemblées disposent certes de moyens limités au regard d'autres Parlements mais nous devons compter sur la richesse de notre imagination et notre volontarisme.

Singulière, cette conférence de presse l'est aussi puisque c'est au pluriel que nous voulons, à l'avenir, envisager l'enrichissement et le partage de cet outil. Nos Parlements veulent faire de Tabellio une plate-forme logicielle libre à disposition de tous. Nous avons donc convié autour de la table nos partenaires actuels et potentiels. Les partenaires du projet se présenteront à vous et vous diront leur intérêt pour ce projet, la convergence de leur travail avec notre initiative. Nous les remercions également d'avoir répondu à notre invitation.

Avant de passer la parole à mon collègue, quelques mots encore ...

En 2005, nos deux Parlements ont décidé de mutualiser leurs projets informatiques. En effet, le Parlement de la Communauté française disposait d'une application maison de gestion de la banque de données parlementaires, le Parlement bruxellois

francophone d'une application de gestion électronique des documents ... Chacune des institutions devait investir dans le développement de l'application dont disposait sa consœur ... Alors, nous avons mis en pratique les enseignements recueillis lors des colloques que notre Parlement a initiés sur l'utilisation des logiciels libres et sur la mutualisation. François ELIE, Président de l'Addulact, dit « l'argent public ne doit payer qu'une fois », nous y avons associé la devise belge « L'union fait la force ».

Au-delà d'un choix stratégique, nos objectifs sont à la fois concrets, rationnels mais aussi ambitieux. Pour les atteindre, nous avons choisi de nous entourer d'experts académiques dont le CETIC (Centre d'Excellence en Technologies) dont j'ai le plaisir d'accueillir les représentants qui se présenteront à vous au cours du tour de table.

Au terme de la procédure d'appel du marché public lancé tout début 2007, les sociétés Software AG, Entr'Ouvert et PraKsys se sont vues confier chacune une partie (un lot plus précisément) du marché. Leurs relais sont également autour de la table.

Tant dans la méthode de travail que dans la mise à disposition du logiciel, nous avons choisi l'ouverture et la collaboration. Tous les services de nos deux Parlements seront étroitement associés à ce projet, et le logiciel ainsi peaufiné par les utilisateurs chevronnés de nos institutions, sera disponible pour d'autres. Mon collègue Doulkeridis vous en parlera ... mais comme vous le savez sans doute, le Parlement de la Communauté française est un acteur de la Francophonie ... nous y ferons donc la promotion de notre initiative commune qui résulte, il est vrai, jusqu'à ce jour de deux partenaires francophones.

Avant de laisser le soin à mon collègue M. Doulkeridis de compléter mon exposé, je tiens à remercier nos équipes informatiques respectives pour leur travail remarquable.